

PENSEE DU MOIS

"No change will be made without concerted, global and multiracial education programmes and with the range of all, implying the government as much as the civil society."

Nelson Mandela in *Amina* N° 417



PEACE NEWS

N° 59 * Oct-Nov 2005

Lettre périodique bilingue du Service Oecuménique pour la Paix

Dossier

Retour sur l'Élection Présidentielle d'Octobre 2004



Des élections, le Cameroun en organisera toujours. Mais faudrait-il qu'elles connaissent les mêmes problèmes que les précédentes? Notre responsabilité citoyenne nous interpelle à nous approprier des réflexes, valeurs et principes dont l'absence a conduit le Cameroun au rang de pays "richement" pauvre et très endetté.

- o La Démocratie à reculons
- o Le communiqué pré-électoral du SeP
- o La déclaration conjointe SeP-CIPCRE en appel au patriotisme
- o Le communiqué post-électoral conjoint SeP-CIPCRE appréciant le scrutin

P. 4-7

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Citoyens du Cameroun, ne laissez pas faire à votre place. Les listes sont ouvertes chaque année de janvier à décembre. Allez-y! Inscrivez-vous! ... Et faites valoir vos droits le moment venu.

Founded in 1995, the Ecumenical Service for Peace is a Christian, ecumenical and interreligious association whose mission is non-violent social transformation. Founded on a christian basis, it aims at setting up a society of participation based on Justice, Peace and Reconciliation.

Problématique de la paix:
Concept unique ou pluriel?
P. 2

Le Service Oecuménique
pour la Paix: Un mode
d'intervention adapté
P. 2

Fêtes de fin d'année:
moment d'interpellation
de l'opinion sur
la Prolifération des jouets
guerriers, armes à feu et
films violents
P. 2

Recent measures taken by
the General Delegate to
National Security
P. 3

Phase II du Programme
National de Gouvernance :
A vos marques, prêts,
partez!
P. 8

Initiative PPTE

Point d'achèvement et
bout du tunnel : mêmes
menaces d'échec ?
P. 8

CAMPAGNE CONTRE LES JOUETS GUERRIERS, LES FILMS VIOLENTS ET LES PETARDS

Parents et enfants, dites
"NON" aux
jouets guerriers, pétards
et films violents.

Soyez des militants de la
non-violence et de la paix
autour de vous.

Problématique de la Paix: Concept unique ou pluriel ?

Nous sommes nombreux à clamer l'existence de la paix dans nos pays (surtout du Sud). Dans la plupart des cas, c'est quelque peu vrai si l'on considère la paix sous l'angle de l'absence de guerre. Certes, il n'y a peut-être pas, en permanence, de combats de rues suivis de morts d'hommes, avec utilisation d'armes conventionnelles du genre utilisé dans des guerres connues de par le monde.

Mais si, dans un souci de plus de rigueur dans le parler et dans l'entendement, nous considérons la guerre sous l'angle des perturbations engendrées par l'absence de confort intellectuel, matériel et même spirituel...etc., alors là, il faudrait relativiser nos belles déclarations sur la paix clamées surtout par les politiques, trop soucieux de se donner bonne presse aux yeux de l'opinion.

Comment peut-on parler si facilement de paix quand :

- (1) Il y a tant de fractures sociales en matière d'éducation, d'accès à des emplois décents capables d'assurer le minimum vital à ceux des dizaines (mieux des centaines) de millions de citoyens qui s'investissent quotidiennement dans des secteurs informels volontairement (ou non) maintenus dans l'inorganisation, mais lourdement taxés sous le brave prétexte d'élargir l'assiette fiscale, sous la pression des organisations de «bienfaisance» supposées aider les pays du Sud à lutter contre la pauvreté?
- (2) Des communautés voisines, pourtant ayant des liens de sang avérés, sont constamment en train de se violer les frontières formellement mises en place, parfois depuis des décennies, par les autorités coloniales (entre les Etats dominés et dominateurs), ou alors par les autorités politiques (entre des natifs d'un même pays)?

(3) Nous, décideurs dans les administrations ou dans les sociétés para publiques ou privées, entretenons tant d'inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès à des postes de responsabilités alors même qu'en cas de compétition concours, appels d'offres, tests de sélection... etc. les qualifications sont égales?

Alors que cette liste de situations qui contredisent cette paix trop facilement clamée n'est nullement exhaustive, nous pensons humblement, sans forcément verser dans un alarmisme et un pessimisme de mauvais aloi, que :

- Le concept de paix ne devrait plus être aussi facilement noyé dans des discours partisans, ni servi à tour de bras ;
- Ces autres manifestations de la mal paix sont à prendre au sérieux dans des Etats de droit comme le sont (ou prétendent l'être) nos pays du Sud ;
- Sur de telles bases, ces autres indicateurs de la mal paix seraient abordés avec un souci autre que de vouloir se conformer aux exigences des institutions de Bretton Woods, lequel se traduit généralement par un saupoudrage qui ne dit pas son nom.

Parmi ceux qui croient à cette nécessité de relativiser ce concept, il y a le Service Œcuménique pour la Paix (SeP), qui depuis de longues années, met en œuvre une dynamique de lutte pour ces fauteurs de paix trop souvent mis entre parenthèses, mais qui constituent autant de formes de guerres que les victimes subissent quotidiennement. S'ils ne meurent pas physiquement comme dans de vraies guerres (et encore !), voir ses espoirs d'une vie temporelle meilleure fondre de manière aussi lamentable au fil des années peut-il faire admettre qu'on est dans des pays de paix ?

Le Service Œcuménique pour la Paix: Un mode d'intervention adapté

A l'initiative de son regretté fondateur, feu Rév. Pasteur Norbert KENNE, le Service Œcuménique pour la Paix (SeP), créé en Juillet 1995 (déjà dix ans d'existence et de combat pour la Paix plurielle), œuvre inlassablement pour cette vision novatrice du concept de paix.

C'est pourquoi, par le canal du Democratic Peace Building Program (DPBP), il met en œuvre sur le plan national et sous-régional (travail en réseaux et lobbying), ceci au travers de plusieurs projets spécifiques, une logique d'intervention qui essaye d'attirer l'attention du grand public sur des manifestations quotidiennement vécues par la masse de camerounais, qui voient leurs droits bafoués par des voies plus ou moins visibles. Ces droits bafoués ne constituent-ils pas une forme de guerre entre les nantis et les démunis, entre les tenants du pouvoir soucieux de perpétuer leur domination et cette masse trop facilement qualifiée de « mon peuple », « mon électorat », « mes militants » ?

Pour ratisser large, le SeP s'est doté d'un dispositif opérationnel qui repose sur l'existence et le fonctionnement de quatre Antennes régionales basées dans les villes de Yaoundé, Douala, Bamenda et Garoua, avec comme champs d'action respectivement les groupes de provinces ci-après : Centre, Sud et Est (bureau à Yaoundé), Littoral et Sud-Ouest (bureau à Douala), Nord-Ouest et Ouest (bureau à Bamenda), Adamaoua, Nord et Extrême-Nord (bureau à Garoua).

Compte tenu de la grande diversité ethnique, géographique et culturelle reconnue à ces entités, le concept

d'intervention du SeP intègre les spécificités propres à chacun de ces sites d'intervention. Cela se ressent dans le contenu des projets mis en œuvre dans chacune de ses Antennes.

A titre d'illustration, nous pouvons évoquer ci-après, quelques unes des grandes problématiques d'aucuns parleraient de "grands chantiers" développées par le SeP au travers de projets financés par des bailleurs de fonds, à l'instar de Pain pour le Monde/PPLM, Cordaid, Catholic Relief Service, etc., qui croient en son action et lui apportent le soutien nécessaire faute duquel le SeP manquerait de visibilité :

- ✦ Les problématiques du genre et du VIH/SIDA comme axes de travail transversaux dans ses différents projets ;
- ✦ La problématique des jouets et films guerriers comme école de la violence pour nos enfants ;
- ✦ La problématique de l'endettement des pays du Sud ;
- ✦ La problématique des taxis/transporteurs face aux exactions des forces de l'ordre ;
- ✦ La problématique des élections justes et transparentes ;
- ✦ Etc.

Si le SeP avait considéré qu'au Cameroun, l'absence de guerre équivalait automatiquement à la paix, que de symboles de guerre larvée auraient été ignorés, que de bénéficiaires de ses actions auraient continué à se leurrer et à subir passivement toutes les exactions liées aux problématiques ci-dessus évoquées, fort de l'ignorance de leurs droits les plus élémentaires ?

Les fêtes de fin d'année : moment d'interpellation de l'opinion sur la Prolifération des jouets guerriers, armes à feu et films violents

Dans son combat quotidien pour l'instauration d'une société de paix, le Service Œcuménique pour la Paix (SeP) mène un certain nombre d'actions parmi lesquelles la campagne de lutte contre les jouets guerriers, les armes à feu et les films violents. Cette campagne, qui a été lancée en 1999, vise les objectifs suivants :

- (1) Donner un coup d'arrêt à la prolifération des jouets guerriers, armes à feu et films violents,
- (2) Freiner la vente de ces jouets guerriers, armes à feu et films violents et
- (3) Informer/mobiliser la population contre l'utilisation de ces symboles de violence.

Dans un souci d'interpellation, le SeP pense qu'il est tout à fait opportun de rappeler que nous sommes à quelques jours/semaines de ce que nous appelons «fêtes de fins d'années». Pour l'imagerie populaire, ce moment se caractérise généralement par une forte mobilisation des populations autour des questions liées au manger, au boire, au vêtir, etc. Le côté distraction occupe également une place essentielle pendant cette période, et c'est là où le rappel de la campagne sus évoquée révèle tout son sens. En effet, de nombreux parents, soucieux de faire plaisir à leur progéniture, ne vont pas rater l'occasion de leur offrir forces cadeaux parmi lesquels des jouets guerriers du genre armes à feu, chars d'assauts et autres. A

côté de cela, n'oublions pas les films violents que nous servent les médias audiovisuels à longueur de journées ou de nuits, à la faveur de la libéralisation de l'audiovisuel.

Quel équilibre rechercher entre faire plaisir à sa progéniture et lui assurer une éducation qui engendre moins de propension à la violence ? Voilà un enjeu important qui doit, à la veille des fêtes de fins d'année, interpellier les parents en tant que responsables de l'éducation de base de leurs progénitures, ces jeunes âmes qui sont les citoyens et dirigeants de demain.

Pour convaincre du bien fondé de cette interpellation, posons-nous la question de savoir ce que ça fait à nous parents, frères, amis..., de voir les images

atroces de jeunes et moins jeunes présentés à la télévision dans des postures honteuses et choquantes, morts ou vifs, où ils sont entourés de forces de l'ordre suite à un braquage ou une agression réussis ou non, et qui dans la majorité des cas, peuvent avoir tourné au drame : exécution par les forces de l'ordre ou par la vindicte populaire. Quand ce genre de scènes macabres dépend de l'éducation ou du type d'encadrement reçus ou non par nos enfants, comment ne pas se sentir interpellé ? La gestion responsable de la période de fêtes de fins d'années constitue un des moments de prévention de telles images ; Pensons y.

A bien y regarder, le combat qui sous tend la mise en œuvre de cette campagne fait face à une

difficulté qui ne dépend pas de notre seule volonté en tant que parents. L'introduction et la diffusion de films violents dans nos programmes télévisés va chercher plus loin, en termes de « qui décide de quoi dans la signature des accords de collaboration et dans la programmation de films violents dans quels médias ? »

C'est le lieu ici d'interpeller les institutions qui au sommet de l'Etat, ont le pouvoir d'influencer ce volet important d'orientation, de contrôle et de supervision des programmes diffusés par nos médias, publics, privés, nationaux ou internationaux. C'est dire si la campagne menée par le Service Œcuménique pour la Paix (SeP) en interpelle plus d'un. A bon entendeur salut.

Recent measures taken by the General Delegate to National Security

A mitigated result

On July 27, the General Delegate for National Security, Edgard Alain Mebe Ngo'o, issued important measures concerning the organisation and functioning of police controls as well as the management of the public highway.

The new measures provide that routine controls on day time are henceforth suppressed. Inspectors of police and other guardians of the peace are stopped from withdrawing any document to road users. Only the Commissioners of police, as well as officers are empowered to order patrols. Patrols are regulated, and henceforth, have as objective to intervene as need be, to better secure populations. Nevertheless, night controls are strengthened.

These measures were welcomed at that time by the quasi totality of trade unions of the transport sector, as they saw in them the asserted will of the new police Boss to sanitise this body of trade to make it more professional, i.e. to make the police corp a dissuasive body for crooks, and protector of interest of the population.

Four months after the adoption of these measures, we have approached the main actors, i.e. urban carriers, to see the reality in the implementation of the new regulation. Three principal sets of opinion transpire from our investigations.

In the first place, there are those who believe that the new dispositions of the GDNS have worsened the situation that prevailed before. This opinion is shared in majority by taxi drivers

who, on a daily basis, are in direct contact with agents of police forces. "In the evening, the police agent leaves with blood in the eyes. And from the moment he whistles, he will absolutely find a motive", said Ama Paul, who works in the centre of the city.

His colleague is more explicit: "In the night, it is no longer 500 FCFA that is necessary to satisfy the policeman. If you do not have at least 2000 FCFA, so udder for you. He can thus keep your vehicle to the pound, without convincing motive." This mean that during the night, a period where controls are authorised, the preferential rate of 500 FCFA that policemen used to fixed has strongly increased, just to recapture margins lost in the day.

A taxi driver will let us knowing that: "Although the GDNS has not explicitly mentioned it, his note of last July 25 left to hearing that any legal patrol has to be supervised by a commissioner of police, if not by an officer." But, he acknowledges that more one climbs in rank, "more the amount claimed by the policeman is important". If one relies on such a reasoning, one would believe therefore that the measures of the GDNS have rather had an effect of increasing the stemming monetary cost of corruption.

of priority, and others.

On the other hand, clandestine patrols are common. However salutary measure plugs by the GDNS, they would know already some perverse effects. Taxi drivers we met asserted to have had to deal with patrols having no officer in their rank, less again a commissioner of police, but that deliver convocations, duly signed by the authorised authority as provided in the recent measures (see framed). If such affirmation found correct, one should rightly be afraid than in our different police stations, a real traffic of convocations has been instituted, a Mafia led by the same on which the GDNS counts to make his new dispositions a successful application.

Strong minority, The third group is especially constituted by trade unions' presidents. The latter think



The second current is made up of those asserting that nothing has changed. To this category, it is the status quo ante that prevails. Indeed, according to them, measures of the GDNS, although salutary, have already been diverted their real objective, to the benefit of practices related to the ancient methods.

That is why most of the taxi drivers denounce the persistence of the so-called "road prevention" controls, undertaken by motorised patrols in the urban perimeter. But, to their believe, road prevention would have to serve outside the city. They quoted thus cases of quarters such as quartier Fouda, quartier Melen, the place called "Transformateur", the 'ancien aeroport', the quartier Omnisport, the New Oyomabang Road, etc. Here, the police control, instead of being preventive, is bluntly repressive and retention of documents are rampant. The action of ransoming road users is then a rule.

that the new measures issued by the GDNS, without being revolutionaries as such, constitute a step forward in the protection of taxi drivers against police harassment. Thus, Mr. Deudie Joseph, President of the National Union of Professional taxi Drivers of Cameroon, asserts that "the measure is positive. The totality of the corporation has welcomed the dispositions, because they match with our expectancies. We have thus had to address formal congratulations to Mr. Mebé Ngo'o".

Furthermore he added that with drastic increase of the fuel prices, the reduction of police harassment is a real windfall for professionals of the urban transportation. The SG of another trade union, on his part, asserted that his members have no major problems with the new dispositions. Accordingly, diurnal controls, even if they exist, have strongly decreased, while in the night, it is enough to be in rule to escape harassment.

Details of measures taken by the General Delegate to National Security on the organisation and functioning of police patrols

1- What is the new organisation's aim?

- To put an end to excessive and bothersome road controls in the day;
- To insure the best supervision of the public way;
- A better deployment of night patrols and security control.

2- Do road control go to disappear as such?

No. Routine road controls are forbidden the day, unless express authorisation from the Provincial Delegate for National Security, or from the competent administrative authority or when an infringement is committed on the public way.

3- Will police disappear therefore from the public way?

No. On the contrary, police will be more present through patrols deployed on the public way, according to a particular organisation.

- a) Patrol initiative: Patrols are organised either by the Central Commissioner, or by the Public Security Commissioner.
- b) Control of patrols: The patrol is led by a chief of the patrol who is necessarily a Judicial Police Officer (Commissioner or Officer of police).

4- What confers legality to a patrol?

A patrol is regular when it is supplied of a bulletin of service duly signed by the chief of unit and mentioning names of elements constituting it and their missions. All policeman in patrol has to raise his rank attributes, and badge mentioning his rank and name.

5- On patrols missions

- a) On day time, patrols are deployed to:
 - the crossroads and intersections' control;
 - the fluidity of the circulation in encumbered road axes;
 - the protection of scholastic and financial establishments, and public places;
 - interventions on calls to help;
 - the control of the floating population.
- b) In the night, in addition to missions stipulated above, motorised and hiking patrols undertake:
 - controls of security and dissuasion in exposed milieus by emphasising on:
 - the systematic closure of public houses in accordance with the applicable regulation;
 - the check up of personal papers of persons in circulation;
 - the systematic taxi excavation and other suspicious vehicles in view of the criminals and instrument research, as well as prohibited products.

6- What should change in the intervention methods of policemen and the behaviour of users?

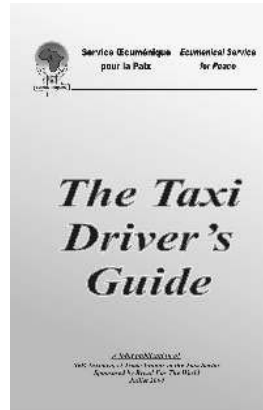
- A) Intervention of the police: Formal prohibition is made to police and guardian inspectors of the peace to proceed to the withdrawal of users' documents as well as to the issuing of fines, the latter being exclusively vested in commissioners and officers of police;
 - The behaviour of road users: In case of infringement to the road regulations observed by the agent, the user receives a duly signed convocation and presents himself to the territorially competent Central Police Station, or to the public security police station for cities where the former does not exist, to fulfil his inclusive fine, in accordance with regular rate varying between 600F to 3000 FCFA to the exclusion of all other transaction.
- b) In case of placement in pound, the vehicle is behaved not to the police station, but to the municipal pound of where it will be able to be pulled only after payment of charges to the municipal receipt by the offender, and on presentation of the receipt to the Central Commissioner that delivers a permits of withdrawal.

7- Will these new measures not leave to believe that the authority of the police is weakened?

No, on the contrary. The rigor and the straightness that are henceforth asked to policemen in the achievement of their missions, will equally be applied to road users that will be deemed guilty for behaving in violation of the regulation.

Yaounde, 27 July 2005

The General Delegate to National Security
Mebe Ngo'o Edgard Alain



Le Dossier

RETOUR SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2004

La démocratie à reculons

Un an après l'élection présidentielle d'octobre 2004, la page n'est pas encore tournée sur son déroulement. Le caractère cyclique des élections peut valablement expliquer toutes les insistances quant à la préparation et à l'organisation des élections dans notre pays.

Pour faire avancer la qualité du processus démocratique, un consensus est nécessaire. Mais sur quoi et avec quels acteurs ? Là semble être la principale question qui fonde les débats sur la démocratie au Cameroun. Cette question fonde aussi l'intérêt du présent dossier. Pour sa part, la société civile dont le rôle de veille ne saurait être occulté ou minimisé dans la marche vers un véritable Etat de droit, a toujours essayé de (re) mettre sur la table de discussion des sujets qui semblent diviser les citoyens et surtout la classe politique.

Le retour sur l'élection présidentielle d'octobre 2004 constitue l'une de ces tentatives. Dans ce dossier sont repris des sujets majeurs qui, de notre avis et en leur temps avaient été identifiés comme entraves à la marche vers une démocratie participative. Aussi, des propositions avaient été et sont faites pour aider les citoyens à mieux lire et à comprendre les enjeux électoraux afin de s'approprier le processus démocratique voire de prise de décision... afin de ne pas paraître tout le temps comme ces bœufs qu'on mène à la boucherie. Un tel exercice n'est pas vain. Il permet aux populations de prendre conscience dans la préparation des échéances à venir. Car souvenons nous, la mise en place annoncée progressive des institutions démocratiques va nécessiter pour les années à venir plusieurs niveaux de consultation. En effet, avant 2011, il va falloir participer au moins aux élections municipale (2007), législative (2007), pour ne citer que celle-là. C'est à ce titre que la formation et la sensibilisation aux bonnes pratiques démocratiques doivent demeurer permanentes. Cette tâche est de la responsabilité de tous.

Nelson Mandela, dans une interview accordée à Bonnie Delta Communication et publiée dans la revue Amina N° 417, le dit en ces termes : « afin de soutenir une société démocratique, des programmes d'éducation sont hautement nécessaires pour propager l'enseignement des droits de l'homme et les principes de la démocratie. Enseigner les DH, c'est beaucoup plus que la connaissance purement intellectuelle de la constitution et des processus législatifs. Cela implique d'inculquer un ensemble de valeurs profondément enracinées qui s'avèreront les fondements d'une citoyenneté responsable. Par moment, nombre de personnes restent sur le bord de la route, à regarder les transformations se faire, en critiquant les tentatives du gouvernement, et en s'excluant du processus. Les programmes d'éducation doivent être développés et devenir accessibles dans toutes les langues de notre pays par l'utilisation de tous les moyens de communication, électronique ou imprimés. Il est très important de comprendre qu'aucun changement ne se fera sans programme d'éducation concerté, global, multiracial et à la portée de tous, impliquant autant le gouvernement que la société civile ».

Le Service National « Justice et Paix » de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (SNJP) vient de publier son rapport de synthèse sur l'observation de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004. En parcourant ce rapport, force est de constater que les mêmes carences déjà décrites en 2002 par le Service Oecuménique pour la Paix lors du double scrutin des législatives et des municipales sont revenues comme un leitmotiv. Ce rapport est le fruit d'un travail de foumi effectué par 5442 observateurs dont 1224 accrédités par le MINATD.

L'observation a eu lieu durant toutes les phases du processus électoral, à savoir : avant le scrutin, pendant et après celui-ci. Le rapport fait état de multiples fraudes, qualifiées de « dysfonctionnements » dans le jargon officiel, qui ont entaché les opérations d'un bout à l'autre de la chaîne électorale, qu'il s'agisse des inscriptions sur les listes électorales, des manœuvres et intimidations pendant la campagne, des opérations peu recommandables durant le scrutin ou de la rectification des résultats sur les procès-verbaux.

Morceaux choisis

Alors qu'au terme de la loi, la capacité électorale de tout citoyen est subordonnée à des conditions d'âge (20 ans révolus) et que la loi ne fait aucunement mention d'appartenance politique, ethnique, tribale ou religieuse, le rapport faisant foi à ses observateurs sur le terrain à Douala, estime à 10,5%, le nombre de mineurs ayant accédé illégalement à la capacité électorale dans ce diocèse.

Pour ce qui est des inscriptions sélectives, le rapport note que l'appartenance politique, ethnique, tribale était requise pour les inscriptions sur les listes dans certaines localités et provinces du pays. Par ailleurs, les inscriptions discriminatoires étaient le lot commun dans la plupart des bureaux de vote. A ce propos, les élites se sont particulièrement distinguées dans le marchandage des inscriptions, notamment en promettant de la nourriture, de l'argent, ou d'autres faveurs après avoir établi gratuitement les fameuses cartes identifiées informatisées pour ceux désireux de voter pour leur favori.

Violences et voies de fait

Partout, l'établissement et la distribution des cartes électorales ont fait l'objet d'un cafoillage monstre. Des cartes se sont retrouvées dans des domiciles privés, chez des particuliers, pendant que celles qui étaient abandonnées dans les sous-préfectures par découragement face aux tracasseries ont servi à effectuer des votes multiples.

Violences et autres voies de fait ont émaillé la campagne en plusieurs endroits. A titre d'exemple, le rapport cite le cas des effigies de certains candidats qui ont été arrachées devant des foules de témoins, et celui de M. Wuko Patrick, violenté et agressé physiquement à Djoum, parce qu'il est le représentant local d'un parti de l'opposition. M. Wuko ne fera pas seul les frais de son militantisme, puisque le restaurant de sa sœur est par la suite scellé par...le maire. Des menaces d'expulsion de populations dites « allogènes » sont proférées parce qu'elles sont soupçonnées de sympathie pour l'opposition.

Le scrutin proprement dit a également poursuivi son lot d'incidents avec les expulsions des bureaux de vote des scrutateurs des partis jugés indésirables. Ces expulsions sont initiées par les forces de l'ordre à l'instigation des sous-préfets.

Les absences ou la rupture des bulletins de vote de certains candidats entraînent de longues heures de pause dans l'attente d'un hypothétique « ravitaillement ». Parfois, les présidents des bureaux de vote concernés demandent aux opérations de se poursuivre, au mépris de la loi.

Des votes par procuration sont autorisés alors qu'ils sont interdits par la loi. Les domiciles privés, les chefferies, sont érigés en bureaux de vote. Par ailleurs, la liste de ces bureaux par circonscription électorale n'est presque jamais affichée, ce qui favorise toutes sortes de fraudes.

Malgré toutes ces dérives, le rapport se félicite de ce qu'aucune violence n'ait eu lieu après la proclamation des résultats. Toutefois, fait-il noter, « la paix que l'on construit sur des injustices en matière électorale, c'est-à-dire en extorquant à des citoyens la capacité, le privilège que la loi leur confère de participer au choix des dirigeants de leur pays, est instable ». Le rapport poursuit en

effet : « le pouvoir légal est celui qui régit les états modernes. Il a pour source la Constitution ou loi fondamentale, c'est-à-dire un ensemble de principes fixant son mode de fonctionnement. Ces principes s'imposent à tous, y compris aux gouvernants. Le mode d'accès au statut de gouvernant est codifié. L'organisation du scrutin n'est laissée ni à la bonne volonté de chacun, ni aux « chances » que lui offrent les aléas de son environnement. Elle se fait conformément à la loi ».

Malheureusement, comme le rapport l'a constaté, cette loi n'a pas été respectée, certaines formes d'entraves étant pires que celles observées lors des élections de 2002. C'est pourquoi, dans son rapport d'observation des élections législatives de 2002, le Service Oecuménique pour la Paix a proposé une série de mesures afin de moderniser les élections au Cameroun :

- Instaurer un calendrier électoral consensuel et connu de tous ;
- Informatiser le fichier électoral ;
- Créer, au niveau des villages et des quartiers, des centres spécialisés permanents d'inscription des citoyens sur les listes électorales, sur le modèle des centres spéciaux d'état civil ;
- Aménager, au niveau des sous-préfectures, des tablards ou des salles sécurisées en vue de l'affichage des listes électorales ;
- Rendre systématiquement le contrôle des cartes d'identités nationales des électeurs au moment du vote ;
- Renforcer les pouvoirs de l'Onel.

Par-dessus tout, le Service Oecuménique pour la Paix affirme qu'il faut :

- promouvoir le dialogue politique ;
- poursuivre et intensifier la formation civique et politique ;
- réviser les lois électorales ;
- moderniser la logistique électorale ;
- autoriser les candidatures indépendantes aux élections législatives et municipales.

Comme tout un chacun peut le constater, ces mesures sont tout à fait réalisables, si la volonté politique est réelle et affirmée. Or, cette volonté politique est la pierre angulaire qui fait actuellement défaut dans le système électoral camerounais.

Le Dossier

RETOUR SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2004

Communiqué pré-électoral

Observateur du processus électoral au Cameroun depuis les années 90, le Service Œcuménique pour la Paix (SeP) s'est appuyé sur son expérience de terrain pour tirer la principale leçon à la base d'un communiqué de presse adressé au gouvernement du Cameroun avant l'élection d'octobre 2004. Ce communiqué du 10 août 2004, intitulé « **Le pire ennemi de la paix ce n'est pas la guerre, mais l'injustice** », avait pour but de relever les principaux obstacles qui obstruent le processus électoral au Cameroun. Voici dans son intégralité le texte du communiqué.

Le Gouvernement a engagé depuis mars dernier, une vaste opération de refonte des listes électorales. Cette opération, qui s'accompagne d'une campagne nationale de sensibilisation et d'éducation civique des populations pour les encourager à s'inscrire massivement sur les listes électorales, ne semble pas encore produire les effets escomptés.

Diverses raisons sont à l'origine de cette situation :

- **Les mauvaises pratiques concernant les révisions et les refontes des listes électorales** : Les pratiques en la matière ne sont pas uniformes. Elles varient suivant les circonscriptions et les dispositifs adoptés par les autorités. Certains calendriers sont inopportuns. Des délais rigides sont fixés par quartier et par village. Les horaires prévus ne tiennent pas compte des activités vitales des populations. Celles-ci doivent parfois parcourir des distances importantes pour pouvoir se faire enregistrer.
- En outre, la multiplication des refontes, impliquant la remise à plat des listes électorales et l'obligation pour les électeurs de s'inscrire de nouveau avant chaque élection est pernicieuse à plus d'un titre. Elle engendre l'usure et la confusion. Elle favorise les tripatouillages et les fraudes : inscriptions multiples sur les listes électorales ; suppression injustifiée de certains inscrits.
- **L'impossibilité de consulter les listes existantes** : Les listes électorales existantes ne sont disponibles. Les citoyens ne peuvent les consulter ni au siège de la commune ni auprès des autorités qui en assurent la confection. L'un des prétextes utilisés pour ne pas afficher les listes électorales est la crainte que ces dernières soient détruites ou saccagées.
- **L'absence de données fiables sur les opérations électorales** : Aucun indicateur ne permet de mesurer l'efficacité des opérations de révision et de refonte des listes électorales : nombre d'inscrits au départ ; nombre d'inscrits à l'arrivée. Les statistiques sur les élections sont inexistantes ou très peu fiables. Les Camerounais ignorent quelle est la population en âge de voter dans leur pays, sa répartition par sexe, par classe d'âge et par circonscription. Ces données sont pourtant essentielles pour la conduite transparente et confiante des opérations électorales.
- **La gestion opaque des listes et l'absence d'un mécanisme effectif de contrôle** : Les responsables de l'ONEL et des commissions électorales n'ont aucune

emprise sur les autorités administratives. Le contrôle citoyen est inexistant à cause du non affichage des listes électorales.

- **Les incertitudes concernant le calendrier électoral** : Par le passé, des élections ont été anticipées ou retardées. Les citoyens veulent être fixés sur la date des élections.
- **La multiplication des intermédiaires et des intervenants au statut incertain** : En marge des autorités administratives et leurs collaborateurs, interviennent en pratique dans le processus des inscriptions sur les listes électorales, outre les chefs traditionnels, divers intervenants dont le statut et le rôle sont problématiques. Certains sillonnent les quartiers et les domiciles pour la collecte des pièces d'identité des personnes à inscrire, sans badge ni document officiel. Les partis politiques procèdent à des recensements parallèles des électeurs. Ces interventions croisées et non contrôlées conduisent à des abus : chantage et monnayage des inscriptions ; discriminations ethniques et partisans.
- **Les fraudes électorales** : Après 15 ans de multipartisme et 3 séries d'élections, la répétition des fraudes et des irrégularités d'un scrutin à l'autre ont provoqué la désaffection des camerounais pour le processus électoral. Ces derniers attendent des gages de transparence et d'équité.

Pourtant, la réponse du Gouvernement se fait toujours attendre. A peine se contente-t-il ponctuellement d'organiser des campagnes de communication sans réelle stratégie ou de créer des institutions sans véritables capacités d'action. Un Comité d'informatisation des listes électorales a ainsi été mis en place. Mais son seul mérite est d'exister. De même, la création de l'ONEL n'a pas, sans surprise, apporté les changements souhaités.

Le Service Œcuménique pour la Paix tient à rappeler que la participation aux scrutins et la bonne conduite des élections constituent un devoir et une responsabilité civiques. Tous les citoyens doivent s'impliquer et chaque acteur du processus électoral doit s'y investir avec dévouement et probité.

Toutefois, c'est au Gouvernement qu'il revient en priorité de juguler les fraudes et les irrégularités, ainsi que de garantir les conditions d'un suffrage universel transparent et équitable.

En conséquence, le Service Œcuménique pour la Paix invite le Gouvernement à prendre toutes les mesures appropriées qui s'imposent pour renforcer la confiance des citoyens vis-à-vis des élections et assurer leur participation massive au prochain scrutin présidentiel.

Lesdites mesures pourraient notamment comporter les actions suivantes :

- **Assainir les opérations d'inscription sur les listes électorales** : Le Gouvernement doit édicter une circulaire d'application de la loi sur la procédure et les modalités d'inscription sur les listes électorales. Cette circulaire permettra d'encadrer le pouvoir d'action et d'initiative des autorités administratives et de mettre un terme aux divergences courantes d'interprétation et d'application. Ladite circulaire rappellera ou indiquera avec précision : la procédure et la durée légales des inscriptions sur les listes électorales ; les modalités de la révision et les conditions de la refonte ; les modalités et les moyens précis à mettre en œuvre selon les cas ; les mécanismes de contrôle et d'une saine collaboration entre les autorités administratives, les responsables de l'Onel et des commissions électorales ; la procédure de publicité et de consultation des listes électorales par les populations.
- Des vérifications et des comparaisons scrupuleuses doivent être effectuées pour : éliminer les inscriptions multiples ; rayer des listes toutes les personnes en situation irrégulière : étrangers ; mineurs de moins de 20 ans ; personnes décédées, etc. Ces vérifications ne peuvent pas être correctement effectuées sans la participation des populations.
- **Afficher ou publier les listes électorales** : Toutes les listes électorales existantes ou provisoires doivent être affichées et/ou mises à la disposition du public par tous moyens pertinents et accessibles au public. Leur libre consultation par tous et

leur sécurité doivent être garanties. Au terme de la refonte, les listes électorales mises à jour doivent être également publiées, au moins cinq (5) jours avant le scrutin et en même temps que les listes des bureaux de vote pour permettre aux électeurs d'en prendre connaissance et de signaler les irrégularités éventuelles.

- Le Gouvernement doit prendre l'engagement, au terme des vérifications, de reconduire systématiquement sur les listes tous les électeurs précédemment inscrits en situation régulière.

- **Lever les incertitudes sur le calendrier électoral** : Les lois électorales doivent être révisées pour fixer avec précision la période et le jour prévus pour chaque élection. D'ores et déjà, le Gouvernement doit fixer la date des prochaines élections présidentielles. Il n'est pas normal en août 2004, que les Camerounais continuent encore de spéculer sur la date d'une élection qui pourrait se dérouler en octobre prochain.

- **Sensibiliser l'opinion** : Le Gouvernement doit poursuivre la campagne de sensibilisation et d'éducation civique engagée. Toutefois, pour en accroître l'efficacité, les publics cibles, les objectifs et les stratégies doivent être clairement définies, ainsi que des indicateurs pertinents pour le suivi et l'évaluation. Par ailleurs, il faut faire participer l'ensemble du corps social à cette campagne, en y impliquant les relais et partenaires sociaux (les églises, les associations, les partis politiques, les corporations, etc.), dont les réseaux et la présence sur le terrain sont effectifs.

- Le Gouvernement tout seul n'a ni la crédibilité ni les capacités nécessaires pour mener à bien cette campagne.

- **Revitaliser le Comité d'informatisation des listes électorales** : Les Camerounais se demandent à quoi sert ce comité et quelle est son utilité réelle. Le Gouvernement doit communiquer à ce sujet, en présenter les actions, le bilan, les perspectives et un calendrier précis d'activités pour les prochains jours.

- **Débloquer les moyens** : Toutes les institutions impliquées dans la préparation et la conduite du processus électoral doivent être dotées de moyens humains, matériels et financiers suffisants. Ces moyens doivent être débloqués à temps pour éviter les errements et les attermoissements du passé.

L'Etat et les plus hautes autorités du Cameroun s'investissent sans réserves pour les **Lions Indomptables**. Une mobilisation au moins équivalente devrait être accordée aux élections !

Le Dossier

RETOUR SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2004

Déclaration conjointe SeP - CIPCRE

Appel du cœur, appel au patriotisme, appel à la justice, appel à la responsabilité. Convaincus que les camerounais s'acheminaient vers une élection au processus jonché de controverses, le SeP et le CIPCRE s'associèrent pour interpeller les camerounais et d'autres intervenants, acteurs politiques à travers un communiqué daté du 8 août 2005 et rappelant à chacun de jouer son rôle en toute responsabilité et en toute âme et conscience. Le texte.

Lundi prochain, 11 octobre 2004, certains camerounais vont aller aux urnes pour élire le Président de tous les camerounais. C'est un devoir certes et aussi un acte de patriotisme. Mais n'oublions pas que le plus grand acte de patriotisme et d'amour consiste à rechercher la vérité, à la faire connaître et à la vulgariser.

Nous avons dit certains camerounais, car il s'agit de ceux là qui sont en âge de voter, qui ont pu se faire inscrire et ont eu ou auront leur carte d'électeur, et qui verront leur nom inscrit sur une liste électorale dans un bureau de vote légal et réglementaire.

Nous avons aussi dit certains, parce qu'il y a des camerounais qui n'ont pas eu cette chance ou tout simplement la volonté de s'inscrire. Ceux là ne voteront pas. Mais pour que le scrutin reflète la citoyenneté que nous défendons,

pour que le scrutin du 11 octobre 2004 soit juste, honnête et transparent, pour que le vote soit l'expression de la liberté individuelle, et que le résultat du scrutin soit le reflet du choix du peuple et le désir ardent de ce peuple à accéder à une justice véritable, chacun a un rôle déterminant à jouer dans la recherche de la vérité et dans la pratique de la vérité qui feront de nous des patriotes.

Quand nous parlons d'acte de patriotisme, il s'agit pour vous qui allez voter, de vous engager à :

- ne voter qu'une seule fois. "One

man one vote". Même si par ignorance, par affinité quelconque ou par cupidité vous avez obtenu plusieurs cartes d'électeur. Car voter plusieurs fois c'est tricher et c'est bien sûr trahir et desservir la patrie;

- renoncer à prendre part à des charters ou importation des électeurs d'une localité à une autre, d'un bureau de vote à un autre;

- décourager et dénoncer le cas échéant vos amis, vos proches et vos connaissances qui seront tentés de voter plus d'une fois parce qu'ils auraient eu des promesses de prébendes électorales. Car en vous taisant, vous entrez en complicité avec eux, et vous participez ainsi à trahir le peuple et la patrie;

- contrôler et dénoncer les pratiques anti-patriotiques telles

que la mise sur pied des bureaux fictifs, le bourrage des urnes, la manipulation des résultats, la falsification des procès verbaux,

l'intimidation...etc.

Il s'agit aussi pour vous qui n'allez pas prendre part au scrutin de :

- veiller à ce que vos proches, amis et connaissances ne se prêtent pas à des pratiques préjudiciables (vote multiple, violence, ...) qui n'honorent pas la patrie, mais la renie.

Il s'agit encore pour vous observateurs internationaux de

vous engager à :

- ne relever et relater que les faits tels que vous les aurez vécus, afin d'aider le Cameroun et le monde à connaître la vérité ; car vous connaissez la vérité et vous pouvez dire la vérité. Le Cameroun et les camerounais ont soif de la vérité pour être libérés de la suspicion, et de la peur ;

- vous comporter comme si vous étiez dans vos Etats d'origine, en d'honnêtes citoyens du monde, car ce qui est mauvais chez vous doit aussi l'être au Cameroun.

Il s'agit pour l'Observatoire national des Elections (Onel) de s'engager à :

- ne pas couvrir le mensonge, ni occulter la vérité. Ce qui serait faire preuve de trahison. L'histoire ne tolérant pas la trahison, le peuple vous prendra pour responsable de son sort.

Il s'agit pour tous les Camerounais de s'engager à

- renoncer à être auteur ou responsable de tout acte susceptible de créer l'insécurité

- renoncer à tout acte de provocation et de division (tribalisme, clanisme...) qui sont source de violence.

IL s'agit enfin pour vous les observateurs nationaux, de vous engager à :

- observer et dire ce que vous aurez observé dans la vérité et le respect de la patrie ; sans parti pris ni volonté de nuire.

Quant au Service Œcuménique

pour la Paix (SeP) et au Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), alliés dans l'observation de ce scrutin et répondant au nom des Organisations Concessionnelles pour l'Accompagnement du Processus Electoral au Cameroun (OCAPE), sur la base d'une étude socio politique des spécificités locales réalisée par le SeP et qui a permis d'élaborer une cartographie de l'observation des élections, nous déployons des observateurs chrétiens soigneusement formés sur le terrain, pour veiller sur la vérité qui seule garantie notre patriotisme.

A cet effet, nous nous engageons sur l'honneur, à dénoncer avec la dernière énergie toutes les fraudes que nous observerons sur l'ensemble du territoire couvert par nos observateurs, quels que soient leurs auteurs. Car aucun individu ne doit être au dessus de la vérité.

Le Cameroun, pays considéré en paix doit vivre la vérité pour que cette paix soit véritable. Il n'est plus question de jouer avec le destin d'un peuple qui n'aspire qu'à la liberté et à la paix.

Fait à Yaoundé,
le 8 octobre 2004

*Pour le Service Œcuménique pour la Paix (SeP),
Duplex F. KUENZOB PEDEME,
Directeur des Programmes*

*Pour le CIPCRE,
Pasteur Jean B. KENMOGNE,
Directeur Général*



Mais pour que le scrutin reflète la citoyenneté que nous défendons ... chacun a un rôle déterminant à jouer dans la recherche de la vérité et dans la pratique de la vérité qui feront de nous des patriotes.

Le Dossier

RETOUR SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2004

Communiqué conjoint post-électoral

Au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le SeP et le CIPCRE en toute logique avaient entrepris de publier un communiqué en date du 29 octobre 2005 pour donner leur appréciation globale du déroulement du scrutin. La finalité de cet autre communiqué n'était autre que de relever que le processus démocratique au Cameroun a encore du chemin et d'inviter tous les acteurs politiques à un dialogue franc afin de développer la culture de la tolérance et promouvoir la citoyenneté responsable.

Le Cameroun vient de vivre un moment sensible de son histoire durant lequel le peuple devait choisir celui qui présiderait aux destinées du pays. Le scrutin du 11 octobre 2004 qui a marqué la réélection du Président candidat Paul Biya à la tête de l'Etat du Cameroun, pour un nouveau mandat de sept ans, a permis entre autre de comprendre davantage les problèmes qui se posent au processus électoral au Cameroun, et pour lesquels il est urgent de trouver des solutions si notre volonté politique à tous et à toutes est d'engager notre pays dans une véritable démocratie.

Au delà du triomphalisme des vainqueurs et des jérémiades des vaincus, le processus électoral camerounais est incontestablement jonché d'embûches et de subtilités qui lui enlèvent toute valeur d'équité dans le principe même de l'organisation des élections.

Par ailleurs, le camerounais vit aujourd'hui dans un environnement marqué par le chantage, les intimidations et les discriminations de toutes sortes vis-à-vis de la chose électorale. La peur d'être étiqueté assomme jusqu'au plus téméraire qui, dès lors, ne peut plus se permettre de revendiquer ses droits et d'assumer ses responsabilités. Conséquence, la vérité est tenue captive et le peuple se résigne au point de succomber à la tentation d'institutionnaliser le mal, la mort dans l'âme. On en arrive ainsi à ce que l'indifférence s'impose comme attitude normale face aux élections et que la critique soit perçue comme une offense, ce qui amenuise les possibilités de rechercher et de dire la vérité en vue de la construction de notre nation. Or, la vérité libère.

Face à cette situation, et après s'être engagés dans le processus électoral en formant et en déployant sur le terrain environ 250 observateurs, le Service (SeP) et le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) ont la conviction que la consolidation de notre démocratie exige la refonte de la loi

électorale et la formation citoyenne du peuple camerounais.

Dans cette perspective,

- Considérant l'engagement qu'ils ont pris d'accompagner le processus de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004 et de rapporter objectivement les faits observés à l'effet de contribuer à l'amélioration des pratiques électorales et à la consolidation des valeurs démocratiques ;
- considérant que la démocratie se nourrit de la critique constructive, elle aussi fondée sur la pertinence des faits et des analyses ;
- reconnaissant l'aspiration du peuple camerounais à vivre dans la paix entendue non pas seulement comme absence de guerre ou de violence, mais comme une dynamique de recherche de solutions aux problèmes qui gangrènent la société;
- convaincus que la vérité et la justice sont consubstantielle s à la paix et à la liberté.

Le SeP et le CIPCRE

- se réjouissent de la volonté affichée par le Ministre d'Etat chargé de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation à vouloir organiser des élections libres et transparentes;
- se réjouissent de l'intérêt manifesté par les Eglises sur les questions électorales entendues comme gestion des affaires publiques ;
- félicitent globalement les médias pour leur bonne tenue dans la couverture de cet événement;
- apprécient les efforts fournis par l'ONEL pour accroître sa liberté et se donner du crédit aux yeux du peuple;
- félicitent les différents candidats à l'élection présidentielle du 11 octobre 2004, pour leur courage et leur intérêt à vouloir servir le peuple camerounais;
- félicitent le vainqueur pour sa victoire et les vaincus pour leur sérénité ainsi

que le peuple tout entier pour la maturité avec laquelle il a accueilli le résultat du scrutin ;

- dénoncent la démagogie et l'hypocrisie que l'on entretient en affirmant que l'élection présidentielle s'est déroulée de manière parfaite, transparente, équitable, juste et libre;
- refusent la complaisance avec laquelle certains, après avoir pris part à un processus électoral piégé, s'en prennent aux résultats déclarés sans s'attaquer aux racines même de notre système électoral camerounais qui pose problème.

Par ailleurs, le SeP et le CIPCRE ont constaté, au cours de l'observation, que l'élection présidentielle du 11 octobre 2004 n'a pas échappé aux irrégularités et fraudes jadis relevées lors des scrutins précédents, notamment :

- a) le non respect des dispositions de la constitution sur la déclaration des biens ;
- b) les inscriptions multiples, sélectives et discriminatoires ;
- c) la détention par un même électeur de plusieurs cartes ;
- d) les votes au moyen des cartes non délivrées aux légitimes propriétaires ;
- e) la poursuite des inscriptions jusqu'au jour du scrutin ;
- f) la mise à disposition tardive des fonds aux partis politiques pour les besoins de campagne électorale ;
- g) la falsification des procès verbaux ;
- h) l'utilisation d'une encre pas indélébile ;
- i) la dissimulation et la distraction des bulletins de vote de certains candidats ;
- j) la poursuite de la campagne électorale par certains militants de partis politiques après la période prévue pour la campagne ;
- k) l'achat des consciences et le trafic d'influence.

Pour corriger ces dysfonctionnements, le SeP et le CIPCRE recommandent :

- la mise en place d'un véritable code électoral ;
- la définition claire et précise d'un calendrier électoral au Cameroun ;
- la mise à jour et l'informatisation du fichier électoral au niveau de chaque commune ;
- la sanction de tous les auteurs de fraudes à tous les niveaux ;
- que l'organisation des prochaines élections tiennent compte de ces fraudes et irrégularités pour corriger les éventuelles défaillances. A cet effet, il importe :

- a) d'actualiser les données sur les chiffres de la population ;
- b) de mettre en application les recommandations pertinentes formulées par l'ONEL dans son rapport général d'observation du double scrutin de juin 2002 ;
- c) de créer des conditions pour la lisibilité du processus d'établissement et de distribution des cartes électorales.

En fin, le SeP et le CIPCRE

- notent pour le regretter l'absence de volonté de dialogue entre les partis politiques tout bord confondu, à l'effet de trouver des solutions concrètes et concertées aux problèmes des populations en général et ceux liés au processus électoral en particulier ;
- invitent la société en général et la société civile en particulier à œuvrer davantage pour la culture de la tolérance et de la paix afin de promouvoir une citoyenneté responsable.

**Fait à Yaoundé,
le 29 octobre 2004**

*Pour le CIPCRE,
Pasteur Jean B. KEMMOGNE,
Directeur Général*

*Pour le SeP,
Duplex F. KUENZOB,
Directeur des Programmes*

Phase II du Programme National de Gouvernance : A vos marques, prêts, partez!

Finie la phase I du PNG, bienvenue à la Phase II (2005-2010) dont les axes majeurs ont été présentés mardi 25 Octobre 2005 par son Coordonnateur, le Pr Dieudonné OYONO. A titre de rappel, ce programme a comme objectif général d'implanter sur cinq ans, un environnement de bonne gouvernance s'appuyant sur quatre axes prioritaires que sont :

- a) l'affermissement de l'Etat de droit,
- b) L'amélioration de l'efficacité institutionnelle,
- c) la bonne gestion des ressources publiques,
- d) l'amélioration de la participation des populations aux affaires de la nation.

La notion de gouvernance en elle-même, lancée depuis mai 2001, visait déjà la gestion efficace et transparente de l'Etat (1), la participation effective des populations (2) et, la consolidation du partenariat entre les secteurs publics, privés et la société civile (3).

A son terme, le résultat attendu du programme c'est l'atteinte d'un «développement humain durable», expression si cher aux organisations des nations unies et autres acteurs de la diplomatie mondiale. Ainsi dit, ce

programme fait pratiquement rêver tout lecteur qui se laisse facilement prendre au piège des mots qui donnent de l'espoir, dans un contexte où «la lutte contre la pauvreté» est devenue un leitmotiv. Mais quand on situe ce programme dans un contexte sur lequel pèsent des mécanismes du type "Plans d'ajustements structurels" (PAS) lancés depuis 1988 avec le concours des Institutions de Bretton Woods, dont l'influence néfaste sur le vécu quotidien n'est plus à démontrer, il y a de quoi être moins enthousiaste à la lecture de si brillants objectifs et résultats attendus de cette seconde Phase du PNG.

Selon les initiateurs du PNG, ce programme semble avoir «permis des avancées significatives dans plusieurs des secteurs ciblés». Sans être forcément en contradiction avec une réalité à mieux scruter, ce genre d'affirmations manquent de chair pour convaincre la masse des citoyens qui sont pourtant le groupe cible que ce genre de processus met en avant. Autrement dit, si l'appréciation des impacts du programme peut-être jugé «globalement satisfaisant» pour ses initiateurs, Madame ou Monsieur tout le monde a probablement de la peine à se reconnaître dans de telles appréciations. A preuve, l'aspect de «gestion efficace et transparente de

l'Etat» - un des objectifs majeurs de la notion de gouvernance lancée en 2001 a entraîné la mise en place de cellules ministérielles de lutte contre la corruption.

Ces cellules ont progressivement été constituées et installées dans un certain nombre de ministères, avec un fonctionnement qui connaît des fortunes diverses. C'est pourquoi nous pensons qu'en ce moment où la Phase II du PNG est dans la rampe de lancement, il ne serait peut-être pas inutile de questionner et de se prononcer, en des termes moins conventionnels et diplomatiques, sur les acquis et autres impacts de ces cellules, qui sont perceptibles et attestables par la masse de citoyens. Ceux-ci sont les premiers bénéficiaires, en tant qu'usagers de nombreux services publics et de ce qui est fait par ces programmes.

Ce genre de dispositions permettraient de faciliter l'assimilation et l'appropriation du programme par ceux-là mêmes qui en sont les bénéficiaires au premier degré. A défaut de cela, nous risquons d'avoir passé trois ou quatre phases du même programme sans pouvoir revendiquer, en tant qu'initiateurs, des avancées ou changements véritablement significatifs.



Norbert KENNE Memorial Peace House, immeuble siège du Service Océanique pour la Paix

Services disponibles

- Salle de conférence de 100 places
- Salle de conférence de 50 places
- Service d'accueil d'une capacité de 20 lits
- Vidéo-projecteur
- Rétro-projecteur
- Tableaux conférenciers
- Tableaux ZOPP
- Centre de documentation de plus de 300 livres
- Service de photocopie

NB: Cadre calme, sécurisé et retiré des bruits de la ville, approprié pour les conférences, les formations avec hébergement ou non (restauration sur demande), les retraites, etc.

Pour tout renseignement, contacter le Service Océanique pour la Paix (siège ou antennes):

→ Antenne Adamaoua/Nord/Extrême-Nord basée à Garoua: BP 189 Garoua, Tel 227.29.65

→ Antenne Littoral/Sud-Ouest basée à Douala: BP 5665 Douala, Tel 339.35.86 / 991.63.24

→ Antenne Nord-Ouest/Ouest basée à Bamenda: BP 4030 Bamenda, Tel 336.23.85 / 773.60.68

→ Antenne Centre/Sud/Est basée à Yaoundé (immeuble siège)

Initiative Pays Pauvres Très Endettés

Point d'achèvement et bout du tunnel : mêmes menaces d'échec ?

Depuis les années 1990, le terme crise économique (en tant que concept), est rentré avec fracas dans le parler quotidien des camerounais ; La crise elle-même, en tant que phénomène, est vécue douloureusement par les citoyens, surtout les plus démunis, c'est-à-dire ceux-là qui n'ont pas de «budget à gérer», de compte «bien fourni» en banque, de cousins qui sont «en haut», qui n'ont pas fait de «bons mariages», qui n'ont pas de relations avec «les grands», qui n'ont pas réussi de «grands coups» comme les feymen, etc. En fait, il s'agit de ceux-là qui n'ont pas accès à un ou plusieurs de ces facteurs qui donnent des arguments de grandeurs et donnent à se convaincre que les concernés s'en sortent plutôt bien dans un contexte économique morose.

Pour donner des raisons d'espérer aux citoyens camerounais dont la grande majorité se trouve dans cette situation, le discours politique a introduit un concept dont l'entrée est visible et aisément perceptible, mais la sortie, elle, relevant toujours du mirage : le bout du tunnel. Depuis la mise en place, à l'initiative et avec le concours très actif des institutions de Bretton Woods (FMI, BM) des différents plans d'ajustement structurels, de programmes de relance de l'économie, de l'accord de facilités d'ajustements structurels ou de facilités pour la réduction de la pauvreté et la

croissance (FRPC), et autres mesures «salutaires» visant des objectifs similaires, la sortie du tunnel annoncée «pour bientôt» depuis des années, tarde pourtant à apparaître. Ceci ne manque pas de susciter des questionnements et même des inquiétudes tout à fait avérés, tant il est vrai que des sacrifices, garants de l'apparition du «bout du tunnel», ont été et continuent d'être consentis par les populations.

Pendant qu'on en est encore à se poser des questions sur ce que d'aucuns ne tardent pas à qualifier, à tort ou à raison, de «serpent de mer», les circonstances imposent à nouveau aux camerounais, un concept pas plus visible que «le bout du tunnel». Il s'agit du «point d'achèvement», pour ne pas le nommer. De quoi s'agit-il en fait ?

Les experts et autres ingénieurs financiers assimilent le concept de point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) à l'annulation d'un volume significatif du stock de la dette extérieure du Cameroun, notamment la dette multilatérale des pays du G8. Depuis le 24 Octobre 2005, le point d'achèvement pour le Cameroun est désormais «à portée de main», une autre brillante formule pour dire que le bout du tunnel c'est pour bientôt. Ainsi compris, tous les espoirs sont permis. Mais quand on

essaie de reconsidérer les défis à relever pour aller au terme de ce petit bout de chemin que le Cameroun doit encore parcourir, il y a de quoi perdre la dernière portion d'optimisme qui nous reste.

A titre de rappel, les défis à relever, définis de manière concertée par le Cameroun, le FMI et la Banque mondiale, consistent à mettre en place des stratégies efficaces visant :

- 1) une réduction effective de la pauvreté,
- 2) la stabilité macro-économique et des réformes structurelles significatives,
- 3) une gouvernance et un niveau de corruption moins perceptibles,
- 4) des réformes considérables dans les secteurs sociaux, et la lutte contre le VIH/Sida.

Quand, à côté de ce vaste programme, l'on considère que le point d'achèvement envisagé est annoncé pour le premier semestre 2006, juste dans quelques semaines (ou quelques mois pour ne pas paraître fataliste), il y a de quoi se demander si ce «point d'achèvement» et le «bout du tunnel» de toujours ne sont pas deux facettes d'une même pièce de monnaie.

PEACE NEWS

Lettre périodique bilingue du Service Océanique pour la Paix (SeP)

B.P : 12214, Yaoundé - Cameroun

Siège: Norbert Kenne Memorial

Peace House, Nsimeyong - Ydé

Tél : (237) 231 20 05 / 231 20 06

Fax : (237) 231 22 55

E-mail: peace.humanus@camnet.cm

info@servicehumanus.org

Publié en Français et en Anglais

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Rev. Dr. Emmanuel ANYAMBOD

REDACTION Duplex KUENZOB

COLLABORATION
Maurice TIENTCHEU KAMENI
Yves TOWA KUATE
Hugues C. NGANDEU
Equipes des antennes

MONTAGE ET EDITION Michel FOKOU

IMPRESSION
SAM COMMERCE & SERVICES
Tel. 714 04 98 / 223 75 95 (B)